

L'Impériale présente ses prévisions pour 2026

- Les plans prévoient une stratégie visant à augmenter les flux de trésorerie et à offrir aux actionnaires des rendements parmi les meilleurs de l'industrie.
- Dépenses en immobilisations et frais d'exploration¹ prévues entre 2,0 et 2,2 milliards de dollars, axées sur le renforcement de la rentabilité.
- Dans le secteur Amont, la production devrait se situer entre 441 000 et 460 000 barils d'équivalent pétrole brut par jour.
- Dans le secteur Aval, le débit devrait atteindre entre 395 000 et 405 000 barils par jour avec un taux d'utilisation de la capacité se situant entre 91 et 93 %.

CALGARY (Alberta), le 15 décembre 2025 – L'Impériale (TSE : IMO, NYSE American : IMO) a communiqué aujourd'hui ses prévisions pour 2026. La stratégie de la compagnie reste axée sur l'optimisation de la valeur de ses actifs existants et l'avancement d'occasions de croissance avantageuses à forte valeur tout en offrant à ses actionnaires des rendements parmi les meilleurs de l'industrie.

« Notre plan pour 2026 s'appuie sur les bases solides de L'Impériale et positionne l'entreprise de manière à augmenter structurellement ses flux de trésorerie, en progressant vers les objectifs de volume et de charges décaissées unitaires² à Kearl et Cold Lake », a déclaré John Whelan, président du conseil d'administration et président et chef de la direction. « Dans le secteur Aval, nous continuons à concentrer nos efforts sur l'obtention d'un rendement opérationnel à la pointe de l'industrie, tout en améliorant la flexibilité logistique et de traitement afin d'accroître encore les marges et la résilience à long terme. »

Les dépenses en immobilisations et frais d'exploration¹ devraient se situer entre 2,0 et 2,2 milliards de dollars et seront axées sur des projets visant à renforcer la rentabilité à long terme. Dans le secteur Amont, les dépenses en immobilisations serviront à faire avancer les projets secondaires de récupération du bitume à Kearl, les forages intercalaires à forte valeur ajoutée et le projet Mahihkan SGSIV-AS à Cold Lake, ainsi que l'avancement des mines à Kearl et Syncrude. Dans le secteur Aval, les investissements dans les infrastructures numériques et les projets ciblés renforceront la flexibilité logistique et l'approvisionnement en matières premières, et permettront aux raffineries de la compagnie de se positionner en vue des prochains règlements en matière d'émissions.

Dans le secteur Amont, la production devrait se situer entre 441 000 et 460 000 barils d'équivalent pétrole brut par jour. L'augmentation des volumes reflète les améliorations apportées à la fiabilité et la croissance continue à Kearl et Cold Lake, qui progressent vers leurs objectifs respectifs de 300 000 et 165 000 barils par jour. Des activités d'entretien sont prévues à Cold Lake, Syncrude et Kearl, où les travaux planifiés à l'usine K1 prolongeront l'intervalle entre les activités d'entretien de 2 à 4 ans.

¹ Voir le complément d'information pour la définition.

² Mesures financières non conformes aux PCGR, ratio financier non conforme aux PCGR – voir le complément d'information pour la définition et le rapprochement.

Même après plus d'un siècle d'existence, l'Impériale demeure un chef de file dans la promotion de la technologie et de l'innovation visant à mettre en valeur les ressources énergétiques du Canada de façon responsable. Principal raffineur de produits pétroliers du Canada, un des plus grands producteurs de pétrole brut, producteur clé de produits pétrochimiques et chef de file dans la distribution de carburant à l'échelle nationale, notre compagnie est résolue à respecter les normes les plus rigoureuses qui soient, et ce, dans tous les secteurs d'activité.

Dans le secteur Aval, le débit devrait atteindre entre 395 000 et 405 000 barils par jour avec un taux d'utilisation de la capacité se situant entre 91 et 93 %. La compagnie a l'intention de réaliser des activités d'entretien à Strathcona et Sarnia. À Strathcona, les travaux porteront principalement sur l'unité de traitement du brut, qui vient d'atteindre sa plus longue durée de fonctionnement jamais enregistrée, soit 10 ans. L'Impériale poursuit ses efforts en vue d'améliorer et d'optimiser la rentabilité de ses activités du secteur Aval en tirant parti de son réseau logistique pancanadien et de ses solides programmes de fidélisation de la clientèle pour introduire ses produits, notamment le diesel renouvelable, sur des marchés à forte valeur ajoutée.

« Les actifs de grande qualité et avantageux de L'Impériale, associés à nos avantages concurrentiels uniques, sont essentiels pour assurer une croissance rentable et générer de la valeur pour les actionnaires », a déclaré M. Whelan. « Grâce à notre plan 2026, à nos antécédents de solides rendements et à la restructuration récemment annoncée, nous sommes bien placés pour faire progresser nos plans de croissance à long terme et offrir à nos actionnaires des rendements parmi les meilleurs du secteur. »

Même après plus d'un siècle d'existence, l'Impériale demeure un chef de file dans la promotion de la technologie et de l'innovation visant à mettre en valeur les ressources énergétiques du Canada de façon responsable. Principal raffineur de produits pétroliers du Canada, un des plus grands producteurs de pétrole brut, producteur clé de produits pétrochimiques et chef de file dans la distribution de carburant à l'échelle nationale, notre compagnie est résolue à respecter les normes les plus rigoureuses qui soient, et ce, dans tous les secteurs d'activité.

Prévisions pour l'ensemble de l'année 2026

En dollars canadiens, sauf indication contraire

Total des dépenses en immobilisations et frais d'exploration ¹ en M \$	2 000 - 2 200
Production en amont ² en bep/jour	441 000 - 460 000
Kearl (brut) en barils/jour	285 000 - 295 000
Cold Lake en barils/jour	152 000 - 160 000
Syncrude en barils/jour	78 000 - 82 000
Débit en bbl/j des raffineries	395 000 - 405 000
Utilisation de la capacité de raffinage (en %)	91% - 93%

Activités d'entretien planifiées pour 2026

Coûts de production, de débit et d'exploitation³ sur une base annualisée, part de L'Impériale avant redevances

Secteur Amont

T2 : Kearl, 8 kb/j, 61 M\$ de coûts d'exploitation

T3/T4 : Cold Lake, 3 kb/j, 18 M\$ de coûts d'exploitation

T2 : Syncrude, 4 kb/j, 105 M\$ de coûts d'exploitation

Secteur Aval et Produits chimiques

T2 : raffinerie de Strathcona, 17 kb/j, 122 M\$ de coûts d'exploitation

T3/T4 : raffinerie de Sarnia, 7 kb/j, 107 M\$ de coûts d'exploitation

- 30 -

Pour tout renseignement :

Relations avec les investisseurs
(587) 962-4401

Relations avec les médias
(587) 476-7010

¹ Voir le complément d'information pour la définition.

² La production en Amont est la part de L'Impériale avant redevances, à l'exception de Kearl, dont la base brute est de 100 %. Kearl est la propriété conjointe de L'Impériale (70,96 %) et d'ExxonMobil Canada (29,04 %).

³ Mesures financières non conformes aux PCGR – voir le complément d'information pour la définition et le rapprochement.

Source: Imperial

Même après plus d'un siècle d'existence, l'Impériale demeure un chef de file dans la promotion de la technologie et de l'innovation visant à mettre en valeur les ressources énergétiques du Canada de façon responsable. Principal raffineur de produits pétroliers du Canada, un des plus grands producteurs de pétrole brut, producteur clé de produits pétrochimiques et chef de file dans la distribution de carburant à l'échelle nationale, notre compagnie est résolue à respecter les normes les plus rigoureuses qui soient, et ce, dans tous les secteurs d'activité.

Mise en garde

Les énoncés contenus dans le présent communiqué de presse qui sont liés à des situations ou des événements futurs, y compris les projections, les prévisions, les objectifs, les attentes, les estimations et les plans d'affaires sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'emploi de tournures utilisant certains mots, notamment : croit, anticipe, entend, propose, planifie, but, recherche, projette, présage, cible, évalue, prévoit, stratégie, perspective, prévision, compte, futur, continue, probable, peut, doit, aspire et autres références semblables à des périodes futures. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué comprennent, sans s'y limiter, des références aux prévisions et au plan de L'Impériale pour 2026; aux dépenses en immobilisations et frais d'exploration prévues de 2,0 à 2,2 milliards de dollars pour 2026, à l'orientation prévue de ces dépenses et des investissements connexes, ainsi qu'à leurs répercussions anticipées; aux prévisions de production totale du secteur Amont et des actifs pour 2026, ainsi qu'aux objectifs de production pour Kearl et Cold Lake; aux prévisions de débit et d'utilisation du secteur Aval pour 2026; à la stratégie d'entreprise de la compagnie, qui reste axée sur la maximisation de la valeur des actifs, la poursuite de certaines opportunités de croissance, l'augmentation des flux de trésorerie et la distribution de rendements aux actionnaires; à la position de la compagnie pour augmenter structurellement les flux de trésorerie et progresser vers les objectifs de volume et de coût unitaire à Kearl et Cold Lake; aux efforts déployés par la compagnie dans les domaines du rendement opérationnel, de la logistique et de la flexibilité afin d'améliorer encore les marges et la résilience; au coût, à la portée et à l'incidence des activités d'entretien planifiées pour 2026, y compris l'allongement des intervalles d'entretien à l'usine Kearl K1; à l'amélioration et l'optimisation de la rentabilité des activités du secteur Aval de la compagnie, notamment en tirant parti de la logistique et des programmes de fidélisation à la marque pour acheminer les produits vers certains marchés; et à la capacité de la compagnie à faire progresser ses plans de croissance et à offrir des rendements aux actionnaires.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions actuelles de la compagnie, ses estimations, ses projections et ses hypothèses émises au moment de la déclaration. Les résultats financiers et d'exploitation futurs réels, y compris les attentes et les hypothèses concernant la demande, l'offre et le bouquet énergétiques futurs; les prix des matières premières, les taux de change et les conditions générales du marché; les taux, la croissance et la composition de la production de divers actifs; les plans de projet, l'échéancier, les coûts, les évaluations techniques et les capacités et l'aptitude de la compagnie à exécuter efficacement ces plans et à exploiter ses actifs, y compris les projets de réaménagement de Grand Rapids et Leming à Cold Lake, le projet de diesel renouvelable de Strathcona, ainsi que toute modification de la portée, des conditions ou des coûts de ces projets; l'adoption de nouvelles installations ou technologies et leur impact sur la réduction de l'intensité des émissions de gaz à effet de serre, y compris, mais sans s'y limiter, le remplacement par des solvants du processus à vapeur à forte intensité d'énergie à Cold Lake, le diesel renouvelable de Strathcona, le captage et le stockage du carbone notamment en lien avec l'hydrogène requis pour le projet de diesel renouvelable, les technologies de récupération et les projets d'efficacité, et tout changement dans la portée, les modalités et les coûts de ces projets; les résultats des programmes de recherche et des nouvelles technologies, y compris en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre, et la capacité de porter les nouvelles technologies à une échelle commerciale sur une base commercialement concurrentielle, et la compétitivité des sources d'énergie de rechange et des autres technologies de réduction des émissions; la réception des approbations réglementaires en temps opportun, en particulier en ce qui concerne les projets de réduction des émissions à grande échelle; la quantité et le calendrier des réductions des émissions, y compris l'impact des carburants à faibles émissions de carbone; le degré et la rapidité du soutien que les décideurs politiques et les autres parties prenantes apporteront à diverses nouvelles technologies telles que le captage et le stockage du carbone; pour le diesel renouvelable, la disponibilité et le coût des charges d'alimentation obtenues et cultivées localement et l'approvisionnement en diesel renouvelable de la Colombie-Britannique dans

Même après plus d'un siècle d'existence, l'Impériale demeure un chef de file dans la promotion de la technologie et de l'innovation visant à mettre en valeur les ressources énergétiques du Canada de façon responsable. Principal raffineur de produits pétroliers du Canada, un des plus grands producteurs de pétrole brut, producteur clé de produits pétrochimiques et chef de file dans la distribution de carburant à l'échelle nationale, notre compagnie est résolue à respecter les normes les plus rigoureuses qui soient, et ce, dans tous les secteurs d'activité.

le cadre de sa législation sur les carburants à faible teneur en carbone; les lois et les politiques gouvernementales applicables, y compris en ce qui a trait au changement climatique, aux réductions des émissions de gaz à effet de serre et aux carburants à faible teneur en carbone; les activités et les coûts d'entretien planifié; la génération de trésorerie, les sources de financement et la structure du capital, comme les dividendes et les rendements pour les actionnaires, y compris le calendrier et les montants des rachats d'actions; les dépenses liées aux immobilisations et à l'environnement; le taux d'utilisation des raffineries; et le rendement des fournisseurs de service indépendants, y compris les fournisseurs de services situés à l'extérieur du Canada et les centres d'aptitudes mondiaux d'ExxonMobil, pourraient varier considérablement selon un certain nombre de facteurs.

Ces facteurs comprennent les variations mondiales, régionales et locales de l'offre et de la demande de pétrole, de gaz naturel et de produits pétroliers et pétrochimiques, ainsi que leurs effets sur le prix, l'écart et la marge, les mesures prises par les gouvernements canadiens et étrangers en ce qui concerne les niveaux d'approvisionnement, les prix, les tarifs douaniers, les contrôles commerciaux, l'apparition de perturbations dans le commerce ou les alliances militaires, et les guerres; la réglementation environnementale, dont les règlements concernant les changements climatiques et les gaz à effet de serre, et les changements à ces règlements; la gestion et les calendriers des projets et leur achèvement dans les délais prévus; la disponibilité et le rendement des fournisseurs de service indépendants, y compris ceux qui sont situés à l'extérieur du Canada et les centres d'aptitudes mondiaux d'ExxonMobil; les difficultés techniques ou opérationnelles imprévues; les dangers et les risques opérationnels; l'opposition des tiers aux activités, aux projets et aux infrastructures de la compagnie et des fournisseurs de services; les résultats des programmes de recherche et des nouvelles technologies, y compris en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre, et la capacité de porter les nouvelles technologies à l'échelle sur une base commercialement concurrentielle, et la compétitivité des sources d'énergie de rechange et des autres technologies de réduction des émissions; les échecs, les retards, la réduction, la révocation ou l'incertitude dans les politiques et développements de marchés favorables à l'adoption de nouvelles technologies à faibles émissions de carbone et à d'autres technologies favorisant les réductions d'émissions; les risques environnementaux inhérents aux activités d'exploration et de production de pétrole et de gaz; la réception, en temps utile, des approbations réglementaires et tierces, notamment pour les nouvelles technologies liées aux activités commerciales de réduction des émissions de la compagnie; le transport pour accéder aux marchés; les événements politiques ou réglementaires, y compris les changements apportés à la législation ou aux politiques gouvernementales, aux taux de redevances applicables, aux barrières tarifaires et aux lois fiscales; l'efficacité de la gestion et la préparation aux catastrophes; les incidents de cybersécurité, y compris les incidents causés par des acteurs employant des technologies émergentes telles que l'intelligence artificielle; la disponibilité et la répartition du capital; les taux de change; les conditions économiques générales, y compris l'inflation et les récessions ou les ralentissements économiques et leur durée; et les autres facteurs dont il est question dans les facteurs de risque à la rubrique 1A et à la rubrique 7 du rapport de gestion sur la situation financière et les résultats d'exploitation du plus récent rapport annuel sur le formulaire 10-K de la compagnie.

Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont certains sont similaires à ceux d'autres sociétés pétrolières et gazières et d'autres sont exclusifs à L'Impériale. Les résultats réels de L'Impériale pourraient différer considérablement des résultats implicites ou explicites selon les énoncés prospectifs, et les lecteurs sont priés de ne pas s'y fier aveuglément. L'Impériale ne s'engage aucunement à publier une mise à jour des énoncés prospectifs fournis aux présentes, sauf si la loi l'exige.

Même après plus d'un siècle d'existence, l'Impériale demeure un chef de file dans la promotion de la technologie et de l'innovation visant à mettre en valeur les ressources énergétiques du Canada de façon responsable. Principal raffineur de produits pétroliers du Canada, un des plus grands producteurs de pétrole brut, producteur clé de produits pétrochimiques et chef de file dans la distribution de carburant à l'échelle nationale, notre compagnie est résolue à respecter les normes les plus rigoureuses qui soient, et ce, dans tous les secteurs d'activité.

Les énoncés prospectifs et autres déclarations concernant les initiatives et les aspirations environnementales, sociales et en matière de durabilité de L'Impériale ne sont pas une indication que ces énoncés sont importants pour les investisseurs ou qu'ils doivent être communiqués dans les documents de la compagnie déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières. De plus, les énoncés environnementaux, sociaux et en matière de durabilité historiques, actuels et prospectifs peuvent être basés sur des normes de mesure des progrès qui sont encore en voie de développement, sur des contrôles et des processus internes qui continuent d'évoluer et sur des hypothèses qui pourraient changer dans l'avenir, y compris l'élaboration de nouvelles règles. Les projets ou débouchés individuels peuvent progresser en fonction d'un certain nombre de facteurs, notamment la disponibilité d'une politique de soutien stable, la technologie permettant une réduction rentable, le processus de planification de la compagnie et l'alignement avec nos partenaires et autres parties prenantes.

Dans ce communiqué, tous les montants en dollars sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire. Le présent communiqué doit être lu conjointement avec le formulaire 10-K le plus récent de L'Impériale.

Le terme « projet » tel qu'il est utilisé dans ce rapport peut renvoyer à toute une gamme d'activités différentes et n'a pas nécessairement le même sens que celui qu'on lui donne dans les rapports sur la transparence des paiements au gouvernement.

Dans le présent communiqué, à moins que le contexte n'indique un sens différent, « compagnie » ou « L'Impériale » s'entend de la Compagnie Pétrolière Impériale Ltée et de ses filiales.

Même après plus d'un siècle d'existence, l'Impériale demeure un chef de file dans la promotion de la technologie et de l'innovation visant à mettre en valeur les ressources énergétiques du Canada de façon responsable. Principal raffineur de produits pétroliers du Canada, un des plus grands producteurs de pétrole brut, producteur clé de produits pétrochimiques et chef de file dans la distribution de carburant à l'échelle nationale, notre compagnie est résolue à respecter les normes les plus rigoureuses qui soient, et ce, dans tous les secteurs d'activité.

Complément d'information

Dépenses en immobilisations et frais d'exploration

Les dépenses en immobilisations et frais d'exploration (ou dépenses en capital) correspondent au total combiné des ajouts coûteux à une propriété, à une usine et à un équipement, des ajouts aux contrats de location-financement, des investissements et acquisitions supplémentaires; des frais d'exploration calculés avant impôts à partir de l'état consolidé des résultats; et de la quote-part de la compagnie dans les coûts de cette nature encourus par les sociétés dans lesquelles elle détient une participation en actions. Les dépenses en immobilisations et frais d'exploration excluent l'achat de crédits de carbone.

Mesures non conformes aux PCGR

Les expressions définies ci-dessous sont fréquemment utilisées chez l'Impériale dans ses principaux indicateurs de rendement financier et de gestion commerciale. Ces définitions sont offertes pour faciliter la compréhension des indicateurs et de la façon dont ils sont calculés. Ces mesures ne sont pas exigées en vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) des États-Unis. Ces mesures constituent des « mesures financières non conformes aux PCGR » en vertu de la disposition G et de l'élément 10(e) du Règlement S-K, et des « mesures financières déterminées » en vertu du Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Le rapprochement de ces mesures financières non conformes aux PCGR et de la mesure la plus comparable selon les PCGR, ainsi que d'autres renseignements requis par ces règlements ont été fournis. Les mesures financières non conformes aux PCGR ainsi que les autres mesures financières ne sont pas des mesures financières normalisées selon les PCGR et n'ont pas non plus de sens normalisé. Par conséquent, ces mesures pourraient ne pas être directement comparables aux mesures présentées par d'autres sociétés et ne devraient pas se substituer aux mesures financières conformes aux PCGR.

Un rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR est incorporé à titre de référence et peut être consulté dans le rapport annuel le plus récent de la compagnie sur le formulaire 10-K sous le titre « Termes d'usage courant » ou sur le communiqué de presse des résultats trimestriels à l'Annexe VI, disponible sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov, sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca et sur le site Web de la compagnie à l'adresse www.imperialoil.ca.

Coûts d'exploitation

Les frais d'exploitation sont une mesure financière non-PCGR qui correspond aux coûts encourus pendant la période pour produire, fabriquer et préparer les produits de la compagnie pour la vente, y compris les coûts de consommation d'énergie, de personnel et d'entretien. Ces coûts excluent les coûts des matériaux bruts, les taxes et les coûts de financement, et correspondent aux dépenses avant impôts. La mesure financière la plus directement comparable indiquée dans les états financiers est le total des dépenses dans l'état consolidé des résultats de la compagnie. Même si l'entreprise est responsable de tous les éléments de revenus et dépenses composant le bénéfice net, les coûts d'exploitation correspondent aux dépenses plus directement contrôlées par l'entreprise et constituent donc un bon indicateur du rendement de l'entreprise.

Même après plus d'un siècle d'existence, l'Impériale demeure un chef de file dans la promotion de la technologie et de l'innovation visant à mettre en valeur les ressources énergétiques du Canada de façon responsable. Principal raffineur de produits pétroliers du Canada, un des plus grands producteurs de pétrole brut, producteur clé de produits pétrochimiques et chef de file dans la distribution de carburant à l'échelle nationale, notre compagnie est résolue à respecter les normes les plus rigoureuses qui soient, et ce, dans tous les secteurs d'activité.

Coûts d'exploitation (coûts financiers)

Les coûts d'exploitation sont une mesure financière non conforme aux PCGR qui correspond au total des dépenses, déduction faite des achats de pétrole brut et de produits, des taxes d'accise fédérales et des frais de carburant, du financement, et des coûts de type hors trésorerie dont la dépréciation et l'épuisement, ainsi que la retraite non liée aux services et les avantages postérieurs au départ à la retraite. Les composants des coûts d'exploitation comprennent ce qui suit : « Production et fabrication », « Frais de vente et frais généraux », et « Exploration », dans l'état consolidé des résultats de la compagnie. La somme de ces postes de l'état des résultats sert d'indication des coûts d'exploitation et ne représente pas les décaissements totaux de la compagnie. Le « Total des dépenses » figurant dans l'état consolidé des résultats de la compagnie constitue la mesure financière la plus directement comparable que l'on peut trouver dans les états financiers. Cette mesure est utile pour que les investisseurs comprennent les efforts de la compagnie pour optimiser la trésorerie grâce à une gestion disciplinée des dépenses.

Coûts d'exploitation unitaires (coûts unitaires)

Les coûts d'exploitation unitaires constituent un ratio non conforme aux PCGR. Les coûts d'exploitation unitaires (coûts unitaires) sont calculés en divisant les coûts d'exploitation par la production brute totale d'équivalent pétrole et sont calculés pour le segment Amont, ainsi que pour les principaux actifs de ce secteur. Les coûts d'exploitation, une mesure financière non conforme aux PCGR, sont indiqués et rapprochés ci-dessus. Cette mesure est utile pour que les investisseurs comprennent les efforts de gestion des dépenses déployés pour les principaux actifs de la compagnie à titre de composants dans le cadre général du secteur Amont. Les coûts d'exploitation unitaires, comme utilisés par la direction, ne correspondent pas directement à la définition des « Coûts de production unitaires moyens » énoncée par la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et indiquée dans le formulaire SEC 10-K de la compagnie.

Source: Imperial

Même après plus d'un siècle d'existence, l'Impériale demeure un chef de file dans la promotion de la technologie et de l'innovation visant à mettre en valeur les ressources énergétiques du Canada de façon responsable. Principal raffineur de produits pétroliers du Canada, un des plus grands producteurs de pétrole brut, producteur clé de produits pétrochimiques et chef de file dans la distribution de carburant à l'échelle nationale, notre compagnie est résolue à respecter les normes les plus rigoureuses qui soient, et ce, dans tous les secteurs d'activité.